

**Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques
et de la Pêche**

---***---

Centre Technique de l'Agriculture Biologique



Cahier des charges

Prolongation de la Consultation N°29/2024

**ACQUISITION, INSTALLATION ET
MISE EN MARCHÉ D'UN SYSTÈME
DE VIDÉOSURVEILLANCE ET
BARRIÈRE DE PARKING
TELECOMMANDEE**



Article 1 : Cadre de la consultation

Le Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB) souhaite équiper son siège principal, sis à Chott Mariem- Sousse, d'un système de vidéosurveillance destiné à renforcer la sécurité et contrôler l'accès des personnes (personnel, visiteurs, etc...).

Le système doit apporter une solution de sécurité en assurant la préservation des biens et des personnes. Il est envisagé d'équiper les points d'accès au bâtiment ainsi que les différentes halles et couloirs ainsi que sa parcelle d'expérimentation avec des caméras. Le dimensionnement du dispositif des caméras sera précisé lors d'une visite qui sera organisée dans le cadre de cette consultation. La dite consultation comprend deux lots :

- Le système de vidéosurveillance devra gérer l'ensemble du processus d'accès (entrées, sorties, incidents...) au bâtiment et à la parcelle et les transmettre en temps réel à deux enregistreurs (NVR).
- Une Barrière levante pour l'entrée de parking télécommandée (pass pour chaque agent) pour assurer la sécurité de parking sera installée aussi.

Article 2: Condition requises pour soumissionner

Est admis à soumissionner tout fournisseur qui possède toutes les garanties requises pour assurer dans de bonnes conditions l'exécution de la présente consultation.

Les personnes physiques ou morales en état de faillite ne sont pas admises à soumissionner.

Les fournisseurs intéressés par cette consultation peuvent retirer le cahier des charges du bureau d'ordre de CTAB ou la télécharger sur le site web : www.ctab.nat.tn

Article 3: Modalités de réception des offres

Les offres doivent parvenir par voie postale, (le cachet du poste faisant foi), sous pli fermé et recommandé (ou par rapide poste) ou par dépôt directement au bureau d'ordre de CTAB durant l'horaire du travail au plus tard **le 25/12/2024** (Le cachet du bureau d'ordre ou la poste faisant foi) à l'adresse suivante : BP 54, Chott Mariem 4042 – Sousse.

- L'enveloppe extérieure ne doit porter aucun signe distinctif et ne doit comporter que les mentions suivantes :

- **A l'attention de Monsieur le Président du conseil d'administration du Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB),**

- **A NE PAS OUVRIR, Consultation N° 29/ 2024 (En haut et à gauche)**

- **ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN MARCHÉ D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ ET DE VIDÉOSURVEILLANCE**

L'enveloppe extérieure doit contenir:

**** Toutes les pages du présent cahier des charges dûment signé et cachetées dans la totalité des pages.**

**** La lettre de soumission.**

**** Fiche de renseignements du soumissionnaire conformément au modèle joint
(Annexe)**

**** Quittance rouge CNSS**

****RNE (validité 03 mois)**

**** certificat de non faillite de redressement judiciaire**

**** une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas employé de**



l'administration, l'établissement ou l'entreprise publique.

** Enveloppe A intitulée « Offre Technique » qui doit contenir les pièces suivantes :

- Les fiches techniques (prospectus) détaillées en original, de préférence en langue française.
- Formulaires des caractéristiques techniques remplis (en Annexe).
- Une attestation de la conformité des équipements proposés aux normes de sécurité électrique et électromagnétique.

* Enveloppe B intitulée « OFFRE FINANCIERE » fermée et signée et qui doit contenir les pièces suivantes :

- Le bordereau des prix conformément au modèle annexé au présent cahier des charges.
- Une attestation livrée du CTAB (cachet faisant foi) confirmant la visite organisée pour estimer les besoins.

NB : Si l'enveloppe extérieure est scellée et ne porte pas les mentions exigées ci-dessus, le CTAB n'assumera aucune responsabilité pour les erreurs de mise en place de l'offre ou de son ouverture prématurée.

** Un pli ouvert prématurément, sera rejetée.

** Toute offre ne contient pas : RNE, certificat de non faillite de redressement judiciaire, Quittance rouge CNSS sera éliminée

Article 5: Analyse et choix des offres

L'offre du soumissionnaire sera systématiquement éliminée dans les cas suivants :

- La non-conformité aux spécifications techniques minimales exigées par le cahier des charges.
- La non présentation des prospectus techniques.
- La non présentation des formulaires des réponses remplis.
- La non présentation de bordereau des prix rempli et signé.

Le dépouillement se fera pour l'ensemble des Lots. Dans un premier lieu la commission interne procède à l'ouverture des plis et au dépouillement des offres financières dans un ordre croissant.

L'offre la moins disant financièrement répond aux exigences techniques, elle sera retenue sinon, l'offre suivante sera examinée de la même manière et en respectant l'ordre croissant des offres financières.

Article 6: Délai de validité de l'offre

Tout soumissionnaire ayant présenté une offre de prix sera lié par son offre pendant 60 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis.

Article 7: Délai d'exécution

Le délai maximal d'exécution ne peut pas dépasser 30 jours compté à partir de la date de la réception de bon de commande. **On entend** par « délai d'exécution » la livraison, l'installation des équipements, et la mise en marche du matériel commandé et la formation.

Article 8: Nature des prix

Les prix doivent être entendus en dinars tunisien, toutes taxes comprises, incluant toutes les charges. Les prix sont à caractère ferme et non révisable durant la période fixée à l'article 6 ci-dessus mentionné.



Article 9: Date limite de réception des offres

Les offres doivent parvenir au CTAB sous pli fermé selon les conditions indiquées à l'article 5 et 6, au plus tard le 09/12/2024. Le cachet du bureau d'ordre du CTAB ou celui de la poste fera foi.

Article 10: Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en une seule séance par le comité d'achat interne du CTAB et selon la réglementation en vigueur.

Article 11: Ouverture des plis

La réception ne pourra être prononcée que si le matériel, les travaux d'installation et la formation des différents intervenants sont faite et répondent aux spécifications prescrites dans le cahier des charges. La réception se fait sur la base d'un PV de réception qui sera établi après la mise en marche des équipements et la vérification du bon fonctionnement.

Article 12: Conditions et modalités de paiement

Le paiement relatif à la livraison du matériel et l'exécution sera effectué par virement au compte courant mentionné par écrit par le fournisseur sur production de :

- Une facture en quatre (04) exemplaires
- Le bon de commande original
- Les bons de livraison correspondants
- Le procès-verbal de réception des travaux correspondant signé par les responsables habilités des deux parties.

Article 13: Confidentialité

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption du contrat. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation même après achèvement de la mission.

Article 14: Pénalité de retard

En cas de dépassement des délais de livraison, le fournisseur sera soumis à une pénalité de retard égale à 1% du montant total de la fourniture par jour calendaire.

Article 15: Garantie

La garantie sera au minimum d'un (01) an pour l'ensemble des équipements installés. La période de garantie ne commence qu'à compter de la date de signature du procès-verbal de réception.

Pendant toute la période de garantie, l'entreprise doit, quelle que soit l'importance des travaux, effectuer tout renforcement, adjonction, remplacement du matériel ou équipements mal dimensionnés, inadaptés ou défectueux.

La mise en œuvre des garanties ne doit en rien perturber l'activité des exploitants ni remettre en cause les engagements fonctionnels ou de confort de l'exploitation. Après la période de garantie ci-dessus mentionnée un contrat de maintenance peut être envisageable et négocié avec l'administration dont les modalités seront élaborés et définies ultérieurement.

LU ET ACCEPTE

....., le



FICHE DE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX DU SOUMISSIONNAIRE

Nom ou raison sociale :

.....

Adresse :

.....

Forme juridique de la société

(SARL,SA,.....).....

Représentant Légal

.....

Téléphone / fax :

.....

Adresse Email du soumissionnaire:

.....

Inscription au registre national des entreprises sous l'identifiant N° :

.....

N° de l'identifiant fiscal :

.....

Effectif du personnel mis à la disposition de la société en précisant leurs niveaux de qualification :

.....

.....

.....

.....

Représentant légal / Personne bénéficiant d'une procuration de signature des documents relatifs à la consultation :

.....

.....

Fait à à la date du

Signature et cachet du soumissionnaire



LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné:.....

Adresse :.....

Code Postal :

Tél :

Fax :

(a) Certifie avoir examiné le cahier des charges, et n'ai aucune réserve à son égard et avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la Consultation **n°29/2024**. Je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

(b) Je m'engage à fournir conformément au cahier des charges et au planning d'exécution et spécifications techniques, les fournitures et services connexes

(c) Le prix total (**En TTC et en Dinar tunisien**) de notre offre est de:

(En toutes lettres)

(En chiffres)

(d) Notre offre demeurera valide pendant la période de 60 jours; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;

Fait à Le /..... /.....

(Nom et prénom, qualité du signataire) (Avec date, signature et cachet)



Déclaration sur l'honneur de prise de connaissance des clauses du cahier des charges (Administratives et techniques)

Je soussigné
(Nom et prénom)

Représentant la société :
.....
(Raison social et adresse)

En qualité de :

Déclare de ne pas avoir été un fonctionnaire publique au près d'un établissement publique.

Le prestataire
(Date et signature)



Cahier des prescriptions techniques

1. Équipements de vidéosurveillance

1.1. Caméras

Le choix de l'emplacement des caméras, la méthode de fixation, la zone de couverture et le chemin de la liaison avec l'enregistreur sera choisi auparavant en commun accord avec les responsables de CTAB.

La caméra doit offrir les caractéristiques suivantes :

Elle permet une vision parfaite tant de nuit que de jour

- Haute résolution : 4 méga pixels
- Compression H.264 et MJPEG permettant ainsi la bonne gestion de la bande passante et la capacité du stockage

Au total, il est prévu **17** cameras dont 8 caméras extérieures.

1.2. Unités d'enregistrement, stockage et archivage des images

L'enregistreur doit être capable d'enregistrer simultanément les images de toutes les caméras installées. Sa capacité d'enregistrement devra être bien dimensionnée avec la possibilité d'extension largement suffisante.

La mise en marche de l'enregistrement doit être automatique ou manuelle.

Le système de vidéosurveillance doit être protégé contre toute perturbation électrique et disposer d'une bonne résistance à la fraude.

1.3. Logiciel de gestion vidéo

Le logiciel fourni doit permettre :

- La visualisation, le stockage et la saisie simultanée de services vidéo et de données de qualité supérieure
- Une évolutivité et avec une capacité d'**enregistrement automatique et d'archivage** globale
- Visualiser, gérer et enregistrer des vidéos à partir de toutes les caméras supportées **tout en assurant l'optimisation de la bande passante, la gestion de stockage vidéo** à court et à long terme
- La protection des données et du stockage
- L'enregistrement et la lecture à haute définition des vidéos

- La gestion de la bande passante et la visualisation à distance des caméras
- L’affichage dynamique des images
- L’accès en direct et la relecture simultanée par de multiples utilisateurs bénéficiant des droits requis (accès à partir des PCs clients / Smartphones)
- L’investigation, la recherche, la cinétique et la détection de mouvement
- L’optimisation des ressources du système grâce à la configuration par caméra au niveau compression, format, résolution de l’image, bande passante, taux d’images par sec, enregistrement sur activité, temps de rétention, fréquence d’archivage
- La suppression automatique des vidéos les plus anciens lorsque la capacité de stockage est saturée.

1.4. Câbles et accessoires

Il s’agit de la fourniture, la pose et les raccordements de tous les types de câbles et accessoires nécessaires pour l’installation de la vidéo surveillance à savoir : Le tubage approprié, chemin des câbles et goulottes, l’encastrement, les boites de raccordement, la mise en place de tous matériels nécessaires à la conduite du signal (câblages, tubages et toutes autres sujétions de fourniture, de pose et de raccordement) entre les NVR, les caméras de surveillance et les unités de visualisation.

Tous les câbles doivent être protégés non apparent pour garantir un bon niveau de sécurité. Les câbles doivent être protégés par fourreaux ou moulures.



Lot1:

Acquisition, installation et mise en marche d'un système de vidéosurveillance

Articles	Quantité	Information
Caméra Tube métallique externe	8	
Caméra interne	9	
NVR avec disque dur 2 To (8 Ports)	1	
NVR avec disque dur de 2 To (4 Ports)	1	
Onduleur	2	
Câblage & Accessoires	Selon les besoins	
Ecran	1	32" FULL HD
Ecran	1	Ecran 19" HD LED
Poteaux pour fixer les cameras à la parcelle	2	

Lot2:

Barrière levante entrée de parking

Quantité	Caractéristiques	Spécifications minimales	Spécifications proposées
01	Marque	A spécifier	
	Modèle	A spécifier	
	type	A spécifier	
	Commande	Actionnée par différents systèmes : puce ou clé magnétiques ou télécommandée	15 unités de commandes

Annexe 01 : Spécifications techniques

Article 01: Caméra externe

Caractéristiques	Spécifications minimales	Spécifications proposées
Marque	A préciser	
Modèle	A préciser	
Normes de fabrication et de qualité	ISO 9001: 2008	
Sécurité électrique	EN 60950	
Caractéristiques optiques		
Type	A préciser	
Résolution	>= 4 méga pixel	
Jour / nuit	Auto	
Type d'objectif	Vari focal	
Lens	Infrarouge, jour et nuit	
Caractéristiques d'image vidéo / audio		
Ajustement vidéo	Contraste ajustable, Luminosité ajustable	
Rétro éclairage	Compensation de rétro éclairage automatique	
Communication & Interface		
Mode de connexion	Filaire et Wi-Fi	
Caractéristiques générales		
Alimentation (V)	Oui	
Indice de protection	IP67	
Garantie	1 an	

Article 02: Caméra interne

Caractéristiques	Spécifications minimales	Spécifications proposées
Marque	A préciser	
Modèle	A préciser	
Normes de fabrication et de qualité	ISO 9001: 2008	
Sécurité électrique	EN 60950	
Caractéristiques optiques		
Type	A préciser	
Résolution	>= 4 méga pixel	
Jour / nuit	Auto	
Type d'objectif	Auto	
Lens	Infrarouge, jour Nuit	
infrarouge	20 mètres	
Caractéristiques d'image vidéo / audio		
Ajustement vidéo	Contraste ajustable, Luminosité ajustable	
Rétroéclairage	Compensation de rétroéclairage automatique	
Communication & Interface		
Mode de connexion	Filaire ou Wi-Fi	
Caractéristiques générales		
Alimentation (V)	Oui	
Indice de protection	IP66	
Garantie	1 an	

Article 03: Gestionnaire du système vidéosurveillance (NVR)

Caractéristiques	Spécifications minimales	Spécifications proposées
Marque	A spécifier	
Modèle	A spécifier	
type	A préciser	
Normes de fabrication et de qualité	ISO 9001: 2008	
Sécurité électrique	EN 60950	
Compatibilité électromagnétique	EN 55022; EN 55024	
Performances et architectures		
Capacité de stockage réservé à la vidéosurveillance	Disque SATA de 2To	
Entrées vidéo	>= 16 canaux 1080P	
port VGA	1 port	
Port HDMI	1 port	
Enregistrement		
Compression	H.264 / MJPEG/ MJPG-4	
Résolution	>= 1080P	
Entrée Caméra	8	
Stockage		
Interface	HDMI/VGA Ethernet	
Mode de sauvegarde	Périphérique USB/réseau/ SATA	
Interface externe		
Sortie audio	1 RCA interface	
Port USB	2 USB 2.0	

Caractéristiques	Spécifications minimales	Spécifications proposées
Marque	A spécifier	
Modèle	A spécifier	
type	A préciser	
Normes de fabrication et de qualité	ISO 9001: 2008	
Sécurité électrique	EN 60950	
Compatibilité électromagnétique	EN 55022; EN 55024	
Performances et architectures		
Capacité de stockage réservé à la vidéosurveillance	Disque SATA de 2To	
Entrées vidéo	>= 16 canaux 1080P	
port VGA	1 port	
Port HDMI	1 port	
Enregistrement		
Compression	H.264 / MJPEG/ MJPG-4	
Résolution	>= 1080P	
Entrée Caméra	4	
Stockage		
Interface	HDMI/VGA Ethernet	
Mode de sauvegarde	Périphérique USB/ réseau/ SATA	
Interface externe		
Sortie audio	1 RCA interface	
Port USB	2 USB 2.0	
Network		
Interface	Rj45 10/100/1000 Mbps	
Administration		
Administre les droits et les privilèges	oui	
Permission d'utilisateur multi niveau	oui	

Logs des erreurs et des alarmes	oui	
Surveillance et logs des erreurs	oui	
Garantie	1 an	

Article 04 : Onduleur

Caractéristiques	Spécifications minimales	Spécifications proposées
Marque	A spécifier	
Modèle	A spécifier	
type	A spécifier	

Article 05: Câblages et accessoires

Caractéristiques	Spécifications minimales	Spécifications proposées
Accessoire de raccordement, Support de fixation pour les caméras, câblage	A préciser par la visite	

Bordereau des prix

Lot1

N°	Désignation	Quantité	PU HT	TVA	PT TTC
1	Caméra interne	09			
2	Caméra externe	08			
3	NVR (8 ports)	01			
4	NVR (4 ports)	01			
5	Onduleur	02			
6	Câblage et accessoires	01			
7	Ecran: 32" FULL HD	01			
8	Ecran 19" HD LED	01			

Lot2

N°	Désignation	Quantité	PU HT	TVA	PT TTC
1	Barrière levante entrée de parking Avec 15 commandes	01			



ATTESTATION DE VISITE OBLIGATOIRE

(À joindre à l'offre)

Maître d'ouvrage : Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB)

Lieu du chantier : Chott Mariem, 4042, Sousse

Objet : Acquisition, installation et mise en marche d'un système de vidéosurveillance et barrière de parking télécommandée

A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE

Je soussigné,..... représentant de la société..... certifie sur l'honneur avoir effectué une visite préalable du site cité en objet, en vue de la réalisation des travaux et avoir pris parfaitement connaissance des lieux pour la remise de mon offre.

Fait à....., le.....

VISA DU MAITRE D'OUVRAGE

Date

Signature.....

